

CONSEIL GÉNÉRAL

Le PRG garde la présidence du Département en échange de son soutien à Martin Malvy à la Région
Page 3

1^{er} FESTIVAL
DES VETTERS

ENTRÉE GRATUITE
à BRIVE Espace des Trois Provinces
3, 4, 5, 6 avril

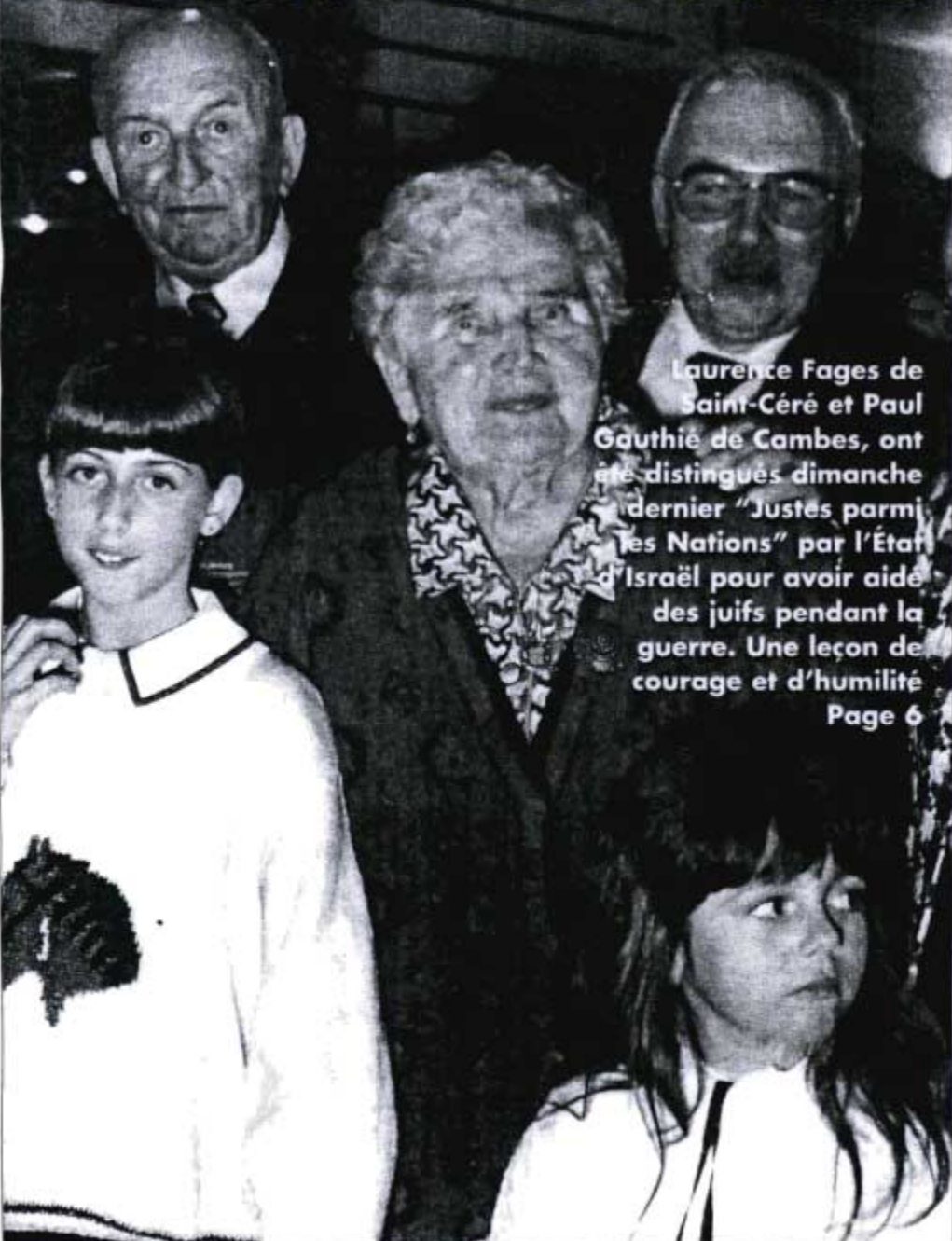
les artisans travaillent sous vos yeux
Animations, jeux... et partout des surprises !

La Semaine du Lot

7 F N° 89 • Du 2 au 8 avril 1998

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES - 113 Boulevard Gambetta B.P. 146 - 46003 CAHORS CEDEX - TÉL 05 65 22 56 46 - FAX 05 65 23 98 60

DEUX LOTOIS CHEZ LES JUSTES



Laurence Fages de Saint-Céré et Paul Gauthié de Cambes, ont été distingués dimanche dernier "Justes parmi les Nations" par l'État d'Israël pour avoir aidé des juifs pendant la guerre. Une leçon de courage et d'humilité
Page 6

CRÊPERIE AU CŒUR DU LOT



Repas de crêpes
faites à la poêle
Salades - Glaces

71, rue du Château du Roi
CAHORS - Tél. 05 65 22 30 67

CAHORS

Débit de l'eau

Le prix du mètre cube
d'eau en augmentation
pour financer une
centrale d'épuration

P. 8

SOUILLAC

Champions

L'USS Souillac devient
champion du Limousin
et accède en troisième
division

P. 16

FIGEAC

Voilà l'Europe

Les sociétaires du Crédit
Agricole sensibilisés au
passage à l'Euro

P. 10

GOURDON

Géo Trouvetout

À Milhac, Henri Murat
vient d'inventer une ramasseuse
de noix télescopique

P. 9

INZOUK
l'esprit région

"Celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière"

Laurence Fages et Paul Gauthié, deux "Justes parmi les Nations"

Le dimanche 29 mars 1998, à Saint-Céré, le Comité français pour Yad Vashem, représenté par Jean-Claude Roos, décernait à Laurence Fages, 90 ans, et à Paul Gauthié, 75 ans, la médaille des "Justes parmi les Nations". Claude Levy et Rachel Szejnbaum, sauvés de la déportation, présentaient leurs bienfaiteurs à leurs enfants et à leurs petits-enfants. "Ces Justes sont nos racines," résumait de façon poignante Claude Levy. "Quelque part, nous leur devons sous notre existence".

Le Comité français pour Yad Vashem collecte les témoignages écrits et certifiés de personnes juives sauvées par des non-juifs. Ces dossiers sont ensuite examinés par la Commission des Sages, à Jérusalem, seule instance habilitée à accorder le titre de "Juste parmi les Nations", et à exprimer la gratitude du peuple juif et de l'Etat d'Israël.

Trop peu de Justes ont encore été reconnus en France : environ 1.700 sur les 12.000 recensés en Europe. Beaucoup restent dans l'anonymat faute de témoignages.

Un certain dimanche de juillet 1943

En 1941, Armand Levy, démobilisé de l'armée française, fuyait les Allemands, la milice et la police

française, avec son épouse et Claude, leur fils de deux ans. Quand ils arrivèrent dans le Lot, à Cambes, ils furent aussitôt recueillis par Joseph Gauthié, agent postal, son épouse et son fils Paul, alors âgé de 19 ans. Paul Gauthié leur procura des faux papiers par l'intermédiaire de son père et du maire de Cambes.

Armand Levy fut employé, sous un faux nom, par M. Gaston Raynal, un industriel de Capdenac. Mme Levy et le jeune Claude furent logés dans une petite maison, à Cambes. Entre 1941 et 1944, la famille Levy fut l'objet de dénonciations successives. Paul Gauthié se souvient d'un certain dimanche de juillet 1943 :

"Alors que la famille Levy et la mienne finissions de déjeuner à la maison, j'ai entendu, de ma chambre où je me reposais, un grand tapage,



Rachel Szejnbaum-Grynszpan (à gauche) et sa famille ont échappé à la rafle du Vel d'Hiv. Elle témoigne, en présence de Jean-Claude Roos, représentant le Comité français pour Yad Vashem



Laurence Fages et Paul Gauthié ont reçu, avec modestie, leur diplôme de "Justes parmi les Nations"

suivi d'appels de ma mère... En descendant, je me suis trouvé face à un officier allemand qui m'a intimé l'ordre de lever les bras, tout en levant une mitraillette pointée sur ma poitrine, pendant qu'une vingtaine de soldats entouraient la maison ! La famille Levy se trouvait à ce moment-là dans la cuisine. Imaginez mon angoisse !

... qui était agent postal. Je lui ai répondu que les Levy n'étaient pas là, et que mon père était à Paris, auprès de mon jeune frère Roger parti dans une rafle à son collège de Figeac, et qui se trouvait à la prison de Frenes ! L'officier allemand me demanda impérieusement d'aller ouvrir le bureau de Poste ! Heureusement que, sur les bureaux de réexpédition de courrier de la Poste nous avions inscrit le nom

"L'honneur de la France"

"Depuis quelques mois se déroule à Bordeaux, le procès Papon. Ce n'est pas un homme que l'on juge, mais avec lui tout un système, toute une époque, tout un régime : celui de Vichy !

"J'ai été au procès, j'ai vu Papon : une indifférence, et sa mauvaise foi... J'ai vu en vidéo des terrifiants de Resistance non validés officiellement par le Gouvernement du moment, qui lui ont servi à se faire reconnaître comme tel, et à se blanchir. J'ai entendu des témoignages forts et poignants, dont celui de M. Fages. C'est un homme qui a sauvé des vies, et qui a été récompensé par le titre de Juste parmi les Nations."

"Quand on connaît de telles horreurs, on ne peut plus dormir !

"Nous avons remis, et recevons encore des médailles des Justes à de nombreux policiers qui, durant la guerre, n'avaient pas la position de Papon. Ils étaient des obscurs, des sans-grâces, des innocents, mais eux ils savent, quand ils allaient chercher les huf de papier à cause des rafles qui allaient les conduire à la mort.

"Mme Fages, M. Gauthié avaient eux aussi, ainsi que les 1.700 autres Justes de France... Tous savent ce qui se passait et savent ce qu'ils risquaient. Ce sont eux les héros et l'honneur de la France !

Jean-Claude Roos, Comité français pour Yad Vashem

de Levy à une adresse fictive de Châteauneuf !

Cela sembla lui donner satisfaction, car il donna l'ordre à ses soldats de se replier sans entrer de nouveau dans la maison. Ce fut pour nous un soulagement, car s'ils étaient entrés dans la maison, cela aurait été l'horreur... J'ai agi par humanisme et amitié pour éviter à cette famille la déportation inévitable, sans tout à fait me rendre compte que ma famille et moi-même risquions le même traitement..."

Immédiatement, Mme Fages cacha les quatre personnes de la famille Szejnbaum chez elle, jusqu'à la mi-août 1942. Quand le Szejnbaum reprenait leur domicile, Mme Fages demanda à la concierge d'indiquer aux Allemands, quand ils reviendraient, le numéro d'une chambre inoccupée.

Quand en 1943 une troisième fille naquit chez les Szejnbaum, Laurence Fages s'occupa des papiers, de l'accouchement et emmena le bébé en Normandie... qui fut baptisé Laurence. Entre-temps, Mme Fages avait démonté les meubles de l'appartement des Szejnbaum, qui récupérèrent leur bien à la Libération ! Les habitants de l'immeuble étaient au courant. Mais rien ne transpara jamais...

Au cours des allocutions d'André Boyer, sénateur, et de Patrick Lapouze, sous-préfet de Figeac, Laurence Fages, pensionnaire de la MAJAD de Saint-Céré, et presque "gêlée" de causer tout ce "dérangement", ne put s'empêcher de livrer, la haute voix, ce commentaire : "Ils étaient si gentils, les Szejnbaum, je ne voulais pas leur faire du tort..." Sans commentaire...

La veille de la grande rafle du Vel d'Hiv, le 16 juillet 1942, il furent avertis, par un agent de police - qui est resté anonyme - de ce qui allait se passer le lendemain.

Jean-Luc Pérbouis

CHOISISSEZ VOTRE SÉRIE SPÉCIALE "NORDIC" AIR CONDITIONNÉ

Ka Nordie à partir de 58 900 F⁰⁰



Air conditionné
Direction assistée
Airbag Ford
Vitres électriques
Verrouillage central
Antidémarrage Keytronic
Systeme Audio 1000

Gamme Ford Ka à partir de 49 900 F⁰⁰
DEMA. SARL et ses agents
Route de Toulouse - CAHORS
05.65.35.67.25
Ford